Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261005-S05-CC-137-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Mise en ligne le 08/10/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 137/2026
SÉANCE N° 05 DU 05 OCTOBRE 2026

ADHÉSION ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION AU SEIN DE L' ASSOCIATION DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 29 septembre 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents
Sébastien Destais, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 22), Damien Richard, André Vigouroux, Patrick Péniguel, Olivier Richefou (jusqu'à 20 h 06), Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Antoine Caplan, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthé-Lopez, Guéwen Douesneau, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven, Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie-Er-Rafiqi, Katy Lemoine, Nadège Davoust, Ingrid Walkowiak, Eric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Louise Rebeyrolle-Rozel, Rihaoui Chanfi, Gilles Mézière, Agathe Laigle (jusqu'à 20 h 00), Fabien Guittois (jusqu'à 20 h 00), Stéphanie Hibon-Arthuis, Thomas Brisseau, Julie Charpentier, Tony Echelard, Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau, Patrick Pavard, Sophie Ferrié, David Moussay (jusqu'à 20 h 08), Julien Brocail, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Eric Morand, Eric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde (jusqu'à 20 h 55), Murielle Mouloudj-Millet, Nelly Houssin, Louis Michel (jusqu'à 20 h 36), Olivier Barré, Benjamin Dugué, Sophie Chauvigné (jusqu'à 21 h 00) et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 09).

Étaient absents ou excusés
Jean-René Ladurée, Isabelle Jouault, Manel Bentefrit, Eric Guérin.

Étaient représentés
Gwénaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Valérie Melot-Raynal a donné pouvoir à Fabienne Le Ridou, Christine Nadau a donné pouvoir à Tony Echelard, Marie-Paule Phelippot a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Antoine Serrière a donné pouvoir à Damien Richard, Patrice Morin a donné pouvoir à Antoine Caplan, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Eric Paris, Habib Bousbih a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Michel Neveu a donné pouvoir à Céline Loiseau, Jérôme Fortin a donné pouvoir à Louise Rebeyrolle-Rozel, Samia Soultani-Vigneron a donné pouvoir à Agathe Laigle, David Moussay a donné pouvoir à Vincent Paillard (à partir de 20 h 08), Pierre Besançon a donné pouvoir à Nelly Houssin, Louis Michel a donné pouvoir à Sylvie Ribault (à partir de 20 h 36).

Claire Le Cornec et Sébastien Destais ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 07 octobre 2026.

N° 137/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 OCTOBRE 2026

ADHESION ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION AU SEIN DE L'ASSOCIATION RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Rapporteur : Marie Er Rafiqi

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération n° 33/2023 du conseil communautaire du 23 mars 2023 portant l'adoption du Contrat local de santé de Laval Agglomération,

Vu la délibération n°088/2024 du conseil communautaire du 30 septembre 2024 portant définition de l'intérêt communautaire au titre de la compétence action sociale d'intérêt communautaire,

Considérant que Laval Agglomération est compétente pour l'animation, le pilotage et la coordination du Contrat local de santé (CLS),

Qu'à ce titre, Laval Agglomération s'inscrit dans un réseau d'acteurs pour l'animation des politiques publiques en santé,

Que les axes stratégiques du CLS de Laval Agglomération ainsi que l'axe transversal en faveur de l'accompagnement du territoire sur les sujets de prévention en santé publique, intègrent parfaitement les valeurs du Réseau français Villes-Santé et la stratégie des Villes-Santé 2020-2030,

Que les engagements de Laval Agglomération en faveur de la santé, tant par le renforcement du pouvoir d'agir de ses habitants que la transversalité de ses politiques publiques, conforte son adhésion aux engagements prévus par le Consensus de Copenhague,

Qu'il convient de désigner les représentants de Laval-Agglomération au sein de l'association du Réseau français Villes-Santé (RfVS), afin de candidater à l'adhésion et de s'engager à y adhérer,

Après avis de la commission solidarités et santé,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er
L'adhésion de Laval Agglomération à l'association Réseau français Villes-Santé et de ses valeurs, à la déclaration européenne des Villes-Santé de l’OMS en vigueur, ainsi qu’à la stratégie 2020-2030 du Réseau français Villes-Santé (en annexe), est approuvée.

Article 2
Madame Marie Er Rafiqi, vice-présidente de Laval Agglomération, déléguée aux solidarités, à la santé et l'égalité femmes-hommes, et Madame Nathalie Forêt-Vettier, conseillère communautaire déléguée à la prévention et à la santé mentale, sont désignées pour représenter Laval Agglomération au sein des instances de l’association du Réseau français Villes-Santé.

Article 3
En cas de validation de la candidature par le Conseil d'administration du Réseau français Villes-Santé (RfVS), le paiement de la cotisation annuelle est approuvé.

Article 4
Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 5
Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,

Florian Bercault